

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 8 (1863)
Heft: 15

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE

SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

N° 13. Lausanne, 4 Septembre 1863. VIII^e Année

SOMMAIRE. — D'une nouvelle tente-abri (*fin*). — Ecole fédérale des aspirants-officiers d'infanterie. — Guerre d'Amérique. — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT. — Société militaire fédérale. *Procès-verbaux des séances annuelles de 1863, à Sion.* — Instruction sur les subsistances (*suite*).

D'UNE NOUVELLE TENTE-ABRI.

(*Fin.*)

La tente exceptionnelle à trois éléments se dresserait de la même manière, seulement elle exigerait quatre bâtons de tente et une allonge (ou un support en pierre ou en bois) de 8 pouces environ, ou bien seulement trois bâtons de tente et une seule allonge de 22 pouces. Cette forme ne serait qu'une exception.

Si l'on veut *coupler* deux ou plusieurs tentes, on commence par déterminer les carrés des bases, comme nous venons de le dire, en réunissant les côtés communs et en alignant le côté qui doit être sur la ligne jalonnée. Les trois éléments des extrémités sont montés comme de coutume. Les deux éléments qui viennent aboutir au côté commun sont réunis par un de leurs côtés et boutonnés avec soin. Le joint ainsi obtenu devient le faite de la tente, les ganses se coiffent sur les montants, les sommets opposés au faite vont se crocher sur les piquets à mentonnet qui leur font face, et les boutonnières sont boutonnées sur les boutons des éléments voisins. On obtient ainsi des tentes pour huit, douze, etc. hommes qui augmentent beaucoup le confort et l'espace logeable, puisque, au lieu de 30 pieds cubes d'air par homme que contient la tente à base carrée, la tente à huit hommes en contient 37, et la tente à 12 hommes 40. En couplant